

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 02/02/2018 - 15:21

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Musée du quai Branly - Jacques Chirac

Correspondant : Mlle Clio JALABERT, 222 rue de l'université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38

Objet du marché : **Marché de maîtrise d'oeuvre technique pour la réalisation d'un système d'extinction automatique dans des locaux techniques courants faibles du musée du quai Branly - Jacques Chirac**

Catégorie de services

Lieu d'exécution et de livraison : 222 rue de l'université, 75007 Paris

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non

Prestations divisées en lots : non

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou

travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 28 février 2018 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-MQB-02544-MA-00-00

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable intégralement et gratuitement à l'adresse www.marches-publics.gouv.fr
FORME

Il s'agit d'un marché non alloti en application de l'article 12 II du décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Il est mono attributaire et conclu à prix forfaitaire uniquement. Il est composé d'une tranche ferme et de deux tranches optionnelles, détaillées au cahier des clauses particulières du marché.

DUREE

Le marché démarre à compter de sa date de notification au titulaire et s'achève à la réception des travaux.

QUESTIONS DES CANDIDATS SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres (délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée).

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par courriel en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : marches-publics@quaibrantly.fr

Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone.

MODIFICATIONS SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six

(6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

VISITE DE SITE OBLIGATOIRE

Afin qu'ils puissent prendre la mesure de toutes les contraintes et sujétions induites par l'exécution du marché et établissent leur prix en toute connaissance de cause, les candidats devront obligatoirement visiter le site où seront exécutées les prestations à savoir au : Musée du quai Branly - Jacques Chirac 222, rue de l'Université 75007 PARIS

Les candidats devront s'inscrire auprès du secrétariat de la DMTS (caf-dmts@quaibranly.fr). Les visites seront possibles jusque six (6) jours calendaires avant la date de remise des offres. Pour accéder au site, les candidats devront se munir d'une pièce d'identité.

Il sera délivré aux candidats, un certificat de visite qu'ils devront joindre à leur offre. Le candidat reconnaît avoir apprécié, du fait de cette visite, toutes les difficultés inhérentes au site existant.

NEGOCIATION

Après avoir procédé à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec le ou les candidats les mieux classés.

VARIANTE OPTION

Le marché ne comprend aucune variante ou option au sens du droit interne de la commande publique.

JUGEMENT DES CANDIDATURES

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : références, qualifications professionnelles ;
- adéquation capacités techniques à l'objet du marché : moyens matériels et humains ;
- adéquation capacités financières à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

JUGEMENT DES OFFRES

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères d'attribution pondérés de la façon suivante :

- Critère n°1 : Prix (noté sur 40 points/100) apprécié à partir de la décomposition du forfait de rémunération et noté selon la formule suivante :

$(\text{Prix de l'offre la plus basse} \times 40) / (\text{Prix de l'offre du candidat analysé})$.

- Critère n°2 : Valeur technique (notée sur 60 points/100) sous décomposée comme suit :

o Sous-critère 1 (noté 30 points /60) : Pertinence de l'organisation et des moyens humains dédiés au marché, appréciée à partir :

- d'une présentation détaillée de l'organisation de l'équipe
- des compétences et expériences (CV) des membres de l'équipe (des expériences dans le domaine de la sécurité incendie seront notamment appréciées)

o Sous-critère 2 (noté 30 points /60) : Pertinence de la note méthodologique, montrant la compréhension :

- des enjeux
- des contraintes de l'opération,

Et précisant les méthodes d'intervention pour ce projet pendant les phases d'études et de travaux.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02 février 2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Service juridique et des achats, courriel : marches-publics@quaibranly.fr

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3219699**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

